



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE ASSUJETTI AU PROCESSUS D'AUTORISATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 683-22 RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES ET LA PROTECTION DES IMMEUBLES PATRIMONIAUX

AVIS aux personnes intéressées par la présente demande de démolition pour le **bâtiment principal** situé sur la propriété au **453, montée des Érables**. Une séance publique aura lieu le 21 juillet 2026 à 18 h 30 dans la salle polyvalente du centre communautaire multifonctionnelle (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles. L'objet de cette assemblée consiste à exposer la nature de la demande ci-haut mentionnée. Au cours de cette séance, la mairesse ou toute personne qu'elle désignera expliquera la demande de démolition et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

La présente demande de démolition est assujettie au règlement numéro 683-22 et vise :

1. La démolition du bâtiment principal situé sur la propriété au 453, montée des Érables.
2. Toute personne qui veut s'opposer à la démolition ci-haut mentionnée doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

- [municipalite@cantley.ca](mailto:municipalite@cantley.ca)
- Municipalité de Cantley 8, chemin River Cantley (Québec) J8V 2Z9

Identification du site concerné : Lot 2 620 902 du Cadastre du Québec  
453, montée des Érables

Photo du bâtiment principal et localisation de la propriété visée par la présente demande démolition :



Donnée à Cantley, ce 10 juillet 2026

  
Stéphane Parent  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie que j'ai affiché le présent avis public à l'endroit désigné par le conseil ainsi que dans le site Internet de la Municipalité.

Donné à Cantley, ce 10 juillet 2026

  
Stéphane Parent  
Directeur général et greffier-trésorier